



- COMMUNIQUE DE PRESSE -

Bois-Colombes, le 23 juillet 2007

Assurance-vie, investissement régulier, garantie dépendance

Aviva prépare la rentrée avec de nouvelles offres commerciales

Aviva Vie prépare la rentrée 2007 avec de nouvelles offres commerciales répondant aux attentes des épargnants : une nouvelle édition de son offre phare Lisséo, de nouvelles options financières disponibles sur les contrats et un nouveau contrat dépendance.

Des offres pour aborder sereinement des marchés volatiles

Alors que le CAC 40 continue de flirter avec les 6000 points qu'il avait abandonnés il y a plus de 6 ans, investir aujourd'hui en actions place l'épargnant face à un risque important de correction à court terme. Dans ce contexte, il est important de rappeler deux règles : privilégier l'investissement sur le long terme et investir progressivement pour lisser les à-coups inhérents au marché boursier.

-Aviva Lisséo Septembre 2008

Avec Aviva Lisséo Septembre 2008, l'épargnant placez son capital sur le support garanti de l'offre, avec un taux à 4,40 %⁽¹⁾. Ensuite, un arbitrage mensuel automatique gratuit investit régulièrement son épargne sur les Unités de Compte éligibles au contrat et proposées par Aviva Gestion d'Actifs.

-Trois nouvelles options financières gratuites pour gérer ses contrats d'assurance vie

Parallèlement et dès le 3 septembre 2007, tous les clients d'Aviva Vie détenteurs des contrats des gammes Sélectiveurs, NLC et NLO, pourront profiter gratuitement de nouvelles options financières pour gérer leur(s) contrat(s) avec :

- Le Plan d'Investissement Progressif (PIP) : les clients d'Aviva Vie pourront, à partir d'un versement sur un support à orientation prudente (fonds euros par exemple), arbitrer

mensuellement vers un ou plusieurs supports financiers à orientation plus dynamique de la gamme de fonds d'Aviva Gestion d'Actifs.

- Le Plan d'Arbitrages Programmés (PAP), qui permet d'arbitrer mensuellement toute ou partie de l'épargne investie sur un support financier vers un ou plusieurs autres supports de la gamme.
- Le Plan de Rachats Programmés (PRP), qui, effectué au prorata des différents supports financiers détenus, permet donc aux clients qui le souhaitent de rester investi sur des UC pendant qu'ils effectuent des rachats programmés. Le client n'est plus contraint d'effectuer ses rachats programmés uniquement sur le fonds euros.

Ces offres s'inscrivent parfaitement dans la démarche du Bon conseil, très bien assimilée par les réseaux depuis plusieurs années maintenant. Aviva Vie reste fidèle à ses convictions et préconise le choix des unités de comptes dans la constitution des portefeuilles d'assurance vie, avec une vraie politique d'accompagnement du client sur le long terme.

La Dépendance avec Aviva

On estime qu'en 2040, plus d'un million de personnes seront dépendantes. Et actuellement, selon la situation de chacun, le coût de la dépendance peut aller de 1.000 à 3.000 euros par mois.

C'est pour apporter une réponse à ces enjeux qu'Aviva proposera à compter de mi-septembre l'*Assurance Dépendance* qui garantit aux personnes à partir de 50 ans et jusqu'à 75 ans une rente mensuelle versée à vie en cas de dépendance partielle et/ou totale. L'un des atouts de cette offre est de permettre au souscripteur de recevoir une rente minimum après huit ans de cotisations en cas de cessation de paiements.

En outre, une assistance téléphonique apportera aux clients une aide personnalisée dans leurs besoins au quotidien (assistance à domicile, hôpitaux, ...).

Bien évidemment, de plus amples informations seront disponibles au début du mois de septembre afin d'apporter plus de précisions sur ces opérations de rentrée.

⁽¹⁾ Hors prélèvements sociaux et fiscaux. Taux applicable aux sommes nettes investies sur le support de l'offre «Aviva Lisséo Septembre 2008». Ce taux annuel net est garanti du 6 septembre 2007 au 5 septembre 2008 au prorata de la durée d'investissement sur ce support. Le 5 septembre 2008, la totalité de l'épargne restant investie sur le support de l'offre suite au dernier arbitrage programmé mensuel sera automatiquement et gratuitement arbitrée, selon la répartition enregistrée pour l'arbitrage programmé effectué le 15 août 2008.

A propos d'Aviva

Aviva est le premier assureur vie et épargne long terme en Europe et détient des positions fortes sur d'autres marchés dans le monde. Aviva était le 5^e assureur mondial sur la base des primes brutes d'assurance au 31 décembre 2006. Aviva exerce trois métiers principaux, l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages, avec un chiffre d'affaires de 61,9 milliards d'€ et 543 milliards d'€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2006.

Avec plus de 150 ans d'expérience en France, Aviva se positionne parmi les 10 premiers acteurs du marché de l'assurance. Aviva France se distingue par un modèle de multidistribution équilibré qui a fait ses preuves : 875 agents généraux, 1800 collaborateurs d'agences, 400 conseillers vie, plus de 1000 courtiers, des partenaires (Union Financière en France et Médéric). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, et le Groupe Crédit du Nord. Spécialiste des unités de compte, Aviva est reconnu pour la performance de ses fonds à long terme et son engagement renforcé auprès des clients à travers sa démarche de Bon conseil. Aviva emploie plus 3200 collaborateurs. Au 31 décembre 2006, Aviva France a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6,4 milliards d'€, un résultat d'exploitation consolidé de 689 millions d'€ (base valeur intrinsèque - Normes EEV/IFRS) et gèrait 72,9 milliards d'€ d'actifs.

Contacts Presse :

Aviva Vie

David Chenu tél. : 01 76 62 67 92 ou david_chenu@aviva.fr

HDL Communication

Valérie Dudoit tél. : 01 58 65 01 18 ou vdudoit@hdlcom.com